



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.17/1995/32
7 avril 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Troisième session
11-28 avril 1995
Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

DÉBAT GÉNÉRAL SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS DANS L'APPLICATION D'ACTION 21,
L'ACCENT ÉTANT MIS SUR LES ÉLÉMENTS INTERSECTORIELS D'ACTION 21 ET LES
FACTEURS CRITIQUES DE LA DURABILITÉ

Lettre datée du 18 mars 1995, adressée au Secrétaire général par
les représentants permanents de la Belgique et du Costa Rica
auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous communiquer ci-joint un rapport succinct de l'Atelier sur les indicateurs du développement durable aux fins de la prise de décisions tenu à Gand (Belgique) du 9 au 11 janvier 1995 (voir annexe).

Ce rapport vise à résumer les principales conclusions auxquelles ont abouti les participants à l'atelier organisé par les Gouvernements belge et costaricien, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Comité scientifique chargé des problèmes de l'environnement (SCOPE) et comprend notamment la liste des réunions prévues par le programme de travail de la Commission du développement durable en 1994-1995. Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de la Commission.

Le compte rendu de l'Atelier, en particulier le débat avec les organisations non gouvernementales et la compilation des textes intégraux soumis pour l'Atelier, sera présenté à la troisième session de la Commission du développement durable (11-28 avril 1995).

L'Ambassadeur et
Représentant permanent
(Belgique)

L'Ambassadeur et
Représentant permanent
(Costa Rica)

* E/CN.17/1995/1.

95-10215 (F) 100495 100495

9510215

/...

E/CN.17/1995/32
Français
Page 2

(Signé) Alex REYN

(Signé) Fernando BERROCAL

/...